

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 305-203-1913 approuvant le compte administratif de l'exercice 1912, de la Côte Française des Somalis.

n° 305-203-1913

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 septembre 1913

Numéro JO
n° 203 du 30/09/1913

Date du numéro
30 septembre 1913

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 8 août 1913, approuvant le compte administratif de l'exercice 1912 de la Côte Française des Somalis ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Colonie, pour y être appliqué suivant sa forme et teneur, le décret du 8 août 1913, approuvant le compte administratif de l'exercice 1912 de la Côte Française des Somalis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

A. BONHOURS.